

POLITIQUES DE L'HÔTEL / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

VIVEZ ET PROFITEZ DU MOMENT PRÉSENT, SOYEZ HEUREUX ET SOURIEZ

Nous nous efforçons de fournir à nos clients une expérience hôtelière propre, sûre et conviviale. Ces politiques et règlement d'ordre intérieur sont considérées comme faisant partie de l'accord de réservation que nous avons conclu avec vous. En tant que client de l'hôtel et lors de votre enregistrement, vous acceptez de vous conformer à l'ensemble de notre politique hôtelière/ règlement d'ordre intérieur, de nos conditions générales et de nos procédures. Ces politiques /règlement d'ordre intérieur sont présentées ici pour aider à promouvoir la sécurité et le plaisir de nos clients et pour s'assurer que chaque client est au courant des accords entre lui et l'hôtel Le 830. Nos politiques et règlement intérieur peuvent changer de temps à autre.

Nous sommes tous ici pour travailler dur ou pour le loisir mais aussi pour passer un bon moment. Notre politique est simple : respectez le bâtiment et tous ceux qui s'y trouvent. Nous ne sommes pas là pour vous contrôler et gêner votre plaisir, mais nous attendons de vous que vous respectiez notre bâtiment, le personnel et les autres clients.

Afin d'éviter tout malentendu sur ce qu'implique le "respect", veuillez trouver ci-dessous nos politiques et notre règlement intérieur. Pour les personnes qui continuent à manquer de respect à notre bâtiment et aux autres clients, nous prendrons les mesures indiquées ci-dessous.

POLITIQUE DE DOMMAGES

DOMMAGE ET/OU VOL DE PROPRIÉTÉ DE L'HÔTEL

Vous êtes responsable de tout dommage causé (que ce soit par une action délibérée, une négligence ou une imprudence) à la (aux) chambre(s), aux locaux ou à la propriété de l'hôtel par vous-même ou par toute personne de votre groupe, qu'elle séjourne ou non à l'hôtel pendant votre séjour. L'hôtel Le 830 se réserve le droit de conserver les détails de votre carte de crédit et/ou de votre carte de débit tels qu'ils ont été présentés lors de l'enregistrement et de débiter la carte de crédit/débit des montants qu'il jugera, à sa seule discrétion, nécessaires pour compenser ou réparer les coûts ou les dépenses encourus ou subis par l'hôtel Le 830 à la suite de ce qui précède. Le responsable des dommages se verra facturer des frais de main-d'œuvre et de remplacement. Si les dommages, le vandalisme ou le vol entraînent une perte de chiffre d'affaires pour l'Hôtel Le 830, l'auteur de l'infraction sera également facturé pour cette perte de chiffre d'affaires. Si ces dommages sont découverts après le départ du client, nous nous réservons le droit et vous nous autorisez par la présente à débiter votre carte de crédit ou de débit pour tout dommage causé à votre chambre ou à la propriété de l'hôtel pendant votre séjour, y compris et sans limitation pour tous les dommages matériels, les articles manquants ou endommagés, les frais d'amende pour avoir fumé, les frais de nettoyage, la compensation des clients, la perte de chiffre d'affaires, etc. Nous ferons tout notre possible pour rectifier tout dommage en interne avant de faire appel à une entreprise pour effectuer les réparations, et nous ferons donc tout notre possible pour limiter au maximum les frais que le client pourrait encourir.

DOMMAGES DÉCOUVERTS APRES LE DÉPART

Les chambres trouvées avec des déchets éparpillés, dans un désordre total et/ou « saccagées » seront soumises à des frais de nettoyage en profondeur de minimum 250,00 €, majorés si nécessaire de frais d'administration et/ou de frais de tiers.

DOMMAGES AUX CHAMBRES

Les dommages causés aux chambres, aux installations, à l'ameublement et aux équipements, y compris l'enlèvement d'équipements électroniques, de serviettes, d'objets de décoration etc. seront facturés à 150 % de la valeur de remplacement complète et neuve, plus les frais d'expédition et de manutention. Tout dommage causé à la propriété de l'hôtel, qu'il soit accidentel ou volontaire, est la responsabilité du client enregistré pour chaque chambre particulière. Tous les coûts associés aux réparations et/ou au remplacement seront facturés sur la carte de crédit du client enregistré. Dans les cas extrêmes, des poursuites pénales seront engagées.

DOMMAGES AUX MATELAS ET À LA LITERIE

Les dommages causés aux matelas et à la literie, y compris les serviettes, les matelas, les draps, les couvre-lits et les couvertures, par l'utilisation d'huiles corporelles, de maquillage, de cirage, etc. entraîneront des frais de nettoyage spécial, de réparation ou de remplacement de l'article endommagé.

ENDOMMAGEMENT OU ALTÉRATION DES SYSTÈMES DE DÉTECTION D'INCENDIE/ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

L'hôtel Le 830 se réserve le droit de prendre des mesures à l'encontre de tout client ou visiteur ayant altéré ou interféré avec tout équipement de détection dans l'hôtel, y compris les détecteurs dans les espaces publics, les chambres, les coffrets déclencheurs d'alarme et les extincteurs. Les clients ou les visiteurs ayant altéré tout équipement de détection ou de lutte contre l'incendie seront facturés pour tous les frais encourus par l'hôtel en raison de leurs actions et seront expulsés de l'hôtel. Selon la gravité des actes du client, les forces de l'ordre peuvent intervenir à la discrétion de l'hôtel. Si le fait que des équipements de lutte contre l'incendie ou de détection ont été manipulés est révélé après le départ du client, nous nous réservons le droit et vous nous autorisez par la présente à débiter votre carte de crédit ou de débit pour tout dommage causé à votre chambre ou à la propriété de l'hôtel pendant votre séjour, y compris et sans limitation pour tous les dommages matériels, les articles manquants ou endommagés, les frais d'amende pour avoir fumé, les frais de nettoyage, la compensation des clients, etc.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

BOUGIE, ENCENS, HUILES ESSENTIELLES

Bougie, encens, huiles essentielles (à diffuser, à vaporiser, etc.) sont interdits. Ces articles et activités seront traités comme du tabagisme et le client pourra être expulsé sans remboursement. Des frais de nettoyage de 150,00 € seront facturés à tout client qui enfreint cette politique.

INTERDICTION DE CUISSON, D'APPAREILS DE CUISSON, DE COMBUSTIBLES OU DE FEUX D'ARTIFICE

La sécurité de nos clients, de notre personnel et de cet établissement est extrêmement importante pour nous. Il est interdit de préparer des aliments dans les chambres à l'aide de tout type d'appareil

de cuisson. Des frais minimums de € 150,00 seront facturés pour la cuisson dans une chambre ; les feux d'artifice ne sont pas autorisés sur la propriété de l'hôtel. Tous ces articles seront immédiatement enlevés par notre personnel.

SUBSTANCES ILLICITES, DROGUES ET ARMES

L'introduction de substances illégales, de drogues et d'armes dans l'hôtel est strictement interdite. Elle entraînera l'expulsion immédiate et pourra faire l'objet d'une action en justice. Dans ce cas, l'obligation de paiement relative à la durée de la réservation se poursuivra sans interruption. L'hôtel Le 830 en informera immédiatement les forces de l'ordre.

MALADIES ET EPIDEMIES

L'hôtel Le 830 se réserve le droit de refuser l'hébergement à un client arrivant avec une maladie contagieuse. Dans le cas où une maladie surviendrait pendant le séjour, veuillez en informer le personnel de la réception. En cas de maladie grave, il pourra vous être demandé de recevoir les soins appropriés dans un établissement de santé proche. En cas d'épidémie, nous sommes en droit de prendre des mesures de précaution dans la limite de notre jugement ou selon les exigences des autorités locales. Nous pouvons vous facturer des frais de nettoyage de la chambre si nous le jugeons approprié dans les circonstances.

INFESTATION

La propreté de nos chambres est extrêmement importante pour nos clients. Si vous êtes à l'origine d'une infestation dans votre chambre ou dans les locaux de notre hôtel, nous pouvons vous facturer tous les coûts et dépenses, y compris les exigences d'intervention immédiate ou urgente et la perte de revenus de la chambre, que nous jugeons nécessaires pour traiter l'infestation.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ÉCLAIRAGE ET APPAREILS ÉLECTRIQUES

Veuillez noter qu'il est dangereux de couvrir des lampes ou d'autres appareils électriques. Cela pourrait provoquer une surchauffe et déclencher un incendie. Par conséquent, il est interdit de recouvrir les lampes, les téléviseurs, la machine à café, ... en utilisant des serviettes, des perruques, des vêtements ou tout autre objet.

ALARME INCENDIE

L'hôtel Le 830 ne prend pas en charge les coûts des alarmes incendie déclenchées par la combustion illégale de bougies, le tabagisme illégal ou la manipulation des détecteurs de fumée par toute personne. La manipulation ou l'obstruction d'un détecteur de fumée entraîne une amende de € 150,- et la résiliation immédiate du séjour à l'hôtel. Dans ce cas, l'obligation de paiement relative à la durée de la réservation se poursuit sans interruption.

VOIES ET SORTIES DE SECOURS

Il est interdit d'entreposer des objets personnels ou des effets personnels à proximité ou dans les escaliers ou les couloirs de l'hôtel Le 830. Les voies, couloirs et sorties de secours doivent rester dégagés à tout moment. Toute personne qui bloque les escaliers, les voies de secours, les couloirs

et/ou les points de sortie recevra immédiatement un avertissement officiel et se verra également infliger une amende de 150 euros.

POLITIQUE RELATIVE À L'ALCOOL

Les clients enregistrés d'âge légal qui choisissent d'apporter leurs propres boissons alcoolisées doivent les consommer dans leur chambre. L'alcool n'est pas autorisé dans les espaces publics.

CODE DE CONDUITE ET RESPONSABILITÉ

100% NON-FUMEUR

L'hôtel Le 830 est un hôtel 100% non-fumeur. Pour des raisons de sécurité et pour garantir que notre établissement n'est pas exposé à des objets ou à des actions qui créent une odeur malsaine et désagréable pour nos clients et notre personnel, et qui est difficile à éliminer dans l'air, des tapis, des murs et des meubles, nous n'autorisons pas de fumer du tabac, de la marijuana, des drogues illégales, des cigarettes électroniques, des narguilés, des cigares, l'utilisation de l'encens, de bougies allumées ou la diffusion d'huile de patchouli ou d'autres plantes à forte odeur huiles essentielles ou produits de synthèse dans notre établissement.

Les clients sont encouragés à informer immédiatement le personnel de la réception s'ils sentent une odeur de cigarette, de marijuana ou d'autres odeurs désagréables. Cette politique n'a pas pour but d'empêcher les gens de fumer, mais de réglementer où ils fument et comment cela affecte les autres. Il est possible de fumer à l'extérieur et à l'écart du bâtiment.

Des frais de nettoyage de 150,00 € seront facturés à tout client qui enfreint la politique antitabac.

CHAMBRE

Il est interdit d'appliquer des rubans adhésifs, des clous, des vis, etc. dans les murs, les sols et les plafonds de votre chambre. Il est également interdit de déplacer les meubles fixes de la chambre, ni de déplacer ou d'enlever la décoration ou les appareils électriques ou de les utiliser à des fins personnelles autres que celles auxquelles ils sont destinés. Notre personnel remettra tout à sa place d'origine, et les éventuels dommages seront facturés sur votre carte de crédit.

L'affichage de drapeaux, d'affiches ou de toute autre décoration sur les fenêtres n'est pas autorisée. Toute décoration sur les fenêtres doit être enlevée immédiatement.

VÉLOS/HOVER BOARDS/ROLLER BLADES

Les vélos, les Hoverboards et les rollers ne sont pas autorisés dans les chambres et seront enlevés par notre personnel. Selon l'espace disponible, le personnel de la réception se fera un plaisir de mettre ces articles en sécurité dans notre bagagerie. Nous n'assumons aucune responsabilité pour le vol, la perte et/ou les dommages, et vous renoncez à toute responsabilité.

ENFANTS

Les enfants bien élevés de tous âges sont les bienvenus. Les enfants de moins de 12 ans (maximum 2) petit-déjeuner gratuitement lorsqu'ils partagent une chambre avec un ou plusieurs adultes payants. En tant que parents, tuteurs ou accompagnateurs d'enfants, vous êtes personnellement et légalement responsable et devez les surveiller à tout moment. Pour des raisons de sécurité, veuillez

ne pas laisser les enfants sans surveillance dans les chambres ou leur permettre d'errer dans la propriété de l'hôtel sans surveillance.

HEURES DE TRANQUILITÉ : de 22 h 00 à 9 h 00.

Si vous remarquez qu'un client perturbe votre séjour, veuillez contacter immédiatement le personnel de la réception par téléphone dans la chambre ou en personne. Les téléviseurs, voix ou autres appareils doivent être maintenus à un niveau bas respectueux en tout temps. Les portes doivent être ouvertes et fermées silencieusement. Pas de rassemblement ou de course dans les couloirs ou le hall.

VISITEURS

Aucun visiteur après 22h00. Les visiteurs doivent prévenir la réception dès leur arrivée. Les visiteurs doivent être accompagnés du client enregistré à tout moment. En tant que client enregistré, vous êtes responsable de votre visiteur à tout moment.

NE PAS DERANGER ET ACCÈS AUX CHAMBRES

Pour offrir à tous nos clients une expérience hôtelière exceptionnellement propre et sûre, nous nous réservons le droit d'entrer dans votre chambre à des fins raisonnables, telles que l'entretien ménager, l'entretien, vérifier que la chambre, son mobilier et son équipement mécanique sont intacts, ou pour traiter ou empêcher une violation de notre politique de l'hôtel/règlement intérieur ? Le personnel de l'hôtel frappera normalement et s'annoncera avant d'entrer dans votre chambre, sauf si nous pensons qu'il existe des circonstances urgentes. Veuillez contacter la réception si vous êtes un « Dormeur diurne » ou si vous restez dans la chambre pour cause de maladie. La direction se réserve le droit d'entrer dans une chambre dont le statut est connu de « Ne pas déranger » en cas d'urgence, d'activité illégale présumée, de dérangement d'autres clients ou de dommages causés à la propriété de l'hôtel. En cas de soupçon d'activité illégale, la direction se réserve le droit de convoquer les forces de l'ordre pour aider à l'expulsion. Le droit à la vie privée prend fin lorsqu'une politique de l'hôtel/règlement d'ordre intérieur est enfreinte. Les forces de l'ordre bénéficieront d'un accès immédiat.

PAS DE FÊTE DANS LA CHAMBRE ET SUR LE PARKING DE L'HÔTEL

L'hôtel Le 830 applique une politique de non-fête dans la chambre et sur notre parking pour garantir que nous pouvons protéger l'hôtel et nos clients à tout moment. Aucune fête, nuisances sonores et/ou nuisances sonores ne sont autorisées ou tolérées dans ces endroits. En cas de dérangement, deux demandes polies (avertissements) seront faites pour réduire le bruit. Si notre demande n'est pas suivie, le client sera invité à quitter l'hôtel sans remboursement. Les clients enregistrés sont responsables de toutes les personnes qui visitent. Les visiteurs non enregistrés ne sont autorisés que jusqu'à 22h.

Les clients sont tenus de jeter un maximum des déchets qu'eux-mêmes ou les personnes qui les accompagnent laissent derrière eux.

Nous vous rappelons que des caméras de sécurité surveillent les activités dans le bâtiment et les zones extérieures.

STATIONNEMENT À SES PROPRES RISQUES

Tous les véhicules doivent être inscrits au moment de l'enregistrement. Le stationnement pour les clients enregistrés est gratuit. Tous les véhicules sont garés aux risques et périls du propriétaire. L'hôtel Le 830 n'assume aucune responsabilité pour tout véhicule, ses occupants ou son contenu lorsqu'il est utilisé ou stationné sur la propriété de l'hôtel. Si un véhicule est laissé sur le parking de l'hôtel après le départ du client sans le consentement écrit de l'hôtel, l'hôtel se réserve le droit de faire remorquer le véhicule aux frais du propriétaire. Des frais supplémentaires s'appliquent.

MÉNAGE/INSPECTION DE LA CHAMBRE

Le ménage est assuré tous les jours entre 8h00 et 17h00. Il s'agit d'un hôtel 100 % NON-FUMEUR. Les chambres sont nettoyées et inspectées quotidiennement et un journal détaillé est tenu pour chaque chambre et linge. Les chambres sont louées aux clients dans un état approprié sans aucune odeur interdite. Le personnel d'entretien et de réception est formé et qualifié pour identifier les odeurs interdites. Si notre enquête conclut que vous avez fumé dans votre chambre, cuisiné ou apporté un produit interdit dans notre établissement, vous serez condamné à une amende et expulsé sans aucun remboursement.

CHANGEMENT DE LINGE

Votre confort est très important pour nous. Pour les clients séjournant plusieurs nuits, le linge de lit est changé selon un horaire de rotation. Les serviettes usagées sont échangées quotidiennement contre des serviettes propres. Si le service de ménage n'est pas en mesure de changer un lit en raison d'objets personnels laissés sur un lit, une note sera laissée. Le service de ménage se fera un plaisir de changer vos draps tous les 2 jours (3 jours pour les groupes) et de faire vos lits chaque jour si tous les objets personnels sont retirés. Veuillez contacter notre personnel de réception si vous avez des questions ou des préoccupations supplémentaires.

ACCÈS À L'HÔTEL

L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir des clients dont la tenue vestimentaire est indécente et négligée, et dont le comportement est bruyant, inconvenant, alcoolisé, drogué, contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

Toute personne souhaitant séjourner à l'Hôtel est tenue de décliner son identité et son âge ainsi que ceux des personnes qui l'accompagnent. Le client ne peut pas faire entrer dans la chambre des tiers non connus de l'hôtel, sauf autorisation de ce dernier. De même, le client ne peut occuper une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu par la réglementation en vigueur.

En cas de non-respect de ces règles, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable le coût de la chambre correspondant au nombre de personnes en excès, avec ou sans la présence du client, aux tarifs en vigueur au moment de la violation du règlement intérieur. L'hôtel débitera la carte de crédit du client malhonnête.

DISPONIBILITÉ DE LA RÉCEPTION

La réception de l'hôtel est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous vous aiderons à répondre à toutes vos questions mais veuillez tenir compte du fait que d'autres cas peuvent avoir la priorité.

RESPECT DES AUTRES CLIENTS ET DU PERSONNEL

Veillez à respecter tous les membres du personnel et les autres clients. L'Hôtel Le 830 est un environnement sûr et convivial où chacun doit être traité avec le même niveau de respect. L'Hôtel Le 830 a une approche de tolérance zéro en ce qui concerne les brimades, l'intimidation ou la violence à l'égard de son personnel ou de ses clients.

CARTE D'ACCES CHAMBRE

Veillez informer immédiatement la réception si vous avez perdu votre carte d'accès électronique. L'hôtel Le 830 peut programmer une nouvelle carte pour vous.

FITNESS

L'hôtel Le 830 n'offre pas de salle de fitness mais nous avons un partenariat avec une salle de gym locale de marque " Basic Fit " qui accorde à nos résidents un accès spécial pour faire leurs exercices. La salle de sport est située à seulement 600m à pied et est ouverte 24/7. L'utilisation de la salle de sport est au risque du client. L'hôtel Le 830 décline toute responsabilité en cas de blessures survenues lors de l'utilisation des équipements de la salle de sport.

LOBBY

Le hall est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le hall est à la disposition de tous les clients de l'hôtel Le 830 et des personnes qui les accompagnent. Lorsque vous invitez des personnes, veuillez également assumer la responsabilité des actions et du comportement de vos invités.

Le hall d'entrée doit être un espace que tous nos clients peuvent apprécier. Veuillez le garder propre et utiliser le mobilier et les équipements avec respect. Le lobby est surveillé par caméra.

BRASSERIE LE 830 ET TERRACE

La Brasserie Le 830 et sa terrasse sont ouvertes de 8h30 à minuit et 7j/7. Elles sont à la disposition de tous les clients de l'hôtel Le 830 et des personnes qui les accompagnent. Lorsque vous invitez des clients, veuillez également assumer la responsabilité des actions et du comportement de vos invités. Cette zone est surveillée par caméras.

COURRIER ET COLIS

Le courrier et/ou les colis seront distribués à la réception. Si le courrier et/ou les paquets ont été distribués pour vous, vous recevrez un courriel vous demandant de retirer votre courrier et/ou vos paquets à la réception. Veuillez toujours indiquer votre numéro de chambre dans votre adresse lorsque vous vous inscrivez quelque part ou lorsque vous commandez quelque chose. Le courrier et/ou les colis dont l'adresse ne comporte pas de numéro de chambre seront retardés ou risquent de se retrouver dans la boîte aux lettres non triée.

L'hôtel Le 830 n'accepte pas la responsabilité du courrier et/ou des colis endommagés ou perdus.

L'hôtel Le 830 conserve le courrier des clients qui sont partis pendant 3 semaines après réception du courrier. Après 3 semaines, le courrier sera renvoyé à l'expéditeur.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Un maximum d'un animal domestique (chat ou chien < 10 kilos) est autorisé par chambre. Le client devra payer un supplément de 30 EUR par animal et par jour. Les chiens guides et les chiens d'assistance sont admis gratuitement avec l'accord préalable de l'hôtel.

Tous les animaux domestiques doivent être accompagnés d'un adulte, être sous le contrôle total de leur accompagnateur et être tenus en laisse à tout moment lorsqu'ils se trouvent en dehors de la chambre. Il est interdit de laisser les animaux domestiques seuls dans la chambre.

Les animaux domestiques doivent être retirés de la chambre pendant les services d'entretien ménager, ou le client doit placer un panneau "Ne pas déranger" sur la porte pour indiquer que le service ne sera pas nécessaire. Veuillez appeler la réception pour convenir d'un moment approprié pour le service de ménage.

Le client accepte d'informer immédiatement le personnel de l'hôtel de tout "accident" impliquant un animal de compagnie, afin que des efforts supplémentaires de nettoyage puissent être fournis.

Si nous recevons une plainte concernant le bruit ou toute autre perturbation directe causée par votre animal de compagnie, vous serez averti pour que le problème cesse immédiatement. Si une deuxième plainte est déposée, votre animal doit être retiré de l'hôtel, ou vous devrez quitter l'hôtel sans remboursement ni frais. Les clients ayant des animaux de compagnie sont responsables de toute perte de revenus de la chambre due à des remboursements effectués en raison d'un comportement perturbateur ou agressif ou de dommages affectant de façon marquée l'expérience d'un autre client et entraînant une perte de revenus.

Les clients ayant des animaux de compagnie comprennent et acceptent que si l'hôtel n'est pas en mesure de louer une chambre en raison de dommages causés par l'animal de compagnie d'un client, ce dernier est responsable de toute perte de revenu de la chambre encourue par l'hôtel pendant que les dommages sont réparés. Les clients ayant des animaux de compagnie acceptent l'entière responsabilité de tous les dommages matériels et/ou corporels causés par leur animal, et acceptent d'indemniser et de dégager l'hôtel, ses propriétaires et ses opérateurs de toute responsabilité et de tout dommage subi à cause de l'animal du client.

VIDÉOSURVEILLANCE

Pour votre sécurité et celle des autres clients de l'Hôtel Le 830, les images de vidéosurveillance des parties communes sont enregistrées et archivées. En cas d'incidents graves sur notre propriété, l'Hôtel Le 830 fournira les images de vidéosurveillance aux autorités compétentes.

PROBLÈMES TECHNIQUES

Veuillez toujours signaler les problèmes techniques à la réception dès que vous vous en prenez connaissance. Nous traiterons les dysfonctionnements techniques dans les meilleurs délais pendant les heures de bureau en semaine. Les problèmes urgents seront traités en priorité et seront traités d'urgence. Notre personnel technique est en mesure d'entrer dans votre chambre. Vous n'avez pas besoin d'être présent pour que les réparations soient effectuées.

UTILISATION D'INTERNET

L'Hôtel Le 830 offre à ses clients une connexion Wi-Fi gratuite. Nous interdisons strictement à nos clients d'utiliser le réseau Wi-Fi pour des activités illégales et l'utilisation et l'installation de réseaux privés et/ou de routeurs privés. La qualité de notre réseau Wi-Fi peut être influencée négativement par ces réseaux et routeurs privés et nous souhaitons que tous nos clients puissent bénéficier de notre réseau Wi-Fi. Toute utilisation du réseau Wi-Fi pour des activités illégales et l'utilisation de réseaux et/ou de routeurs privés peut entraîner des amendes et la résiliation du contrat sans remboursement.

DROIT DE REFUSER LE SERVICE

L'hôtel Le 830 est une propriété privée et exploitée. Nous nous réservons le droit de refuser le service à toute personne pour toute raison qui ne viole pas les lois fédérales, régionales ou communales. L'hôtel Le 830 a une politique de tolérance zéro dans laquelle nous refuserons l'admission, le service ou l'hébergement dans notre hôtel ou renverrons une personne, sans remboursement, qui refuse de se conformer aux normes et politiques raisonnables établies par la loi belge et les propriétaires pour l'exploitation et la gestion de l'hôtel. L'hôtel Le 830 refusera le service ou expulsera un client : pour refus ou non-paiement de l'hébergement, s'il est sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de toute autre substance enivrante et agit de manière désordonnée de manière à troubler la paix des autres clients ou est non conforme aux lois sur les boissons alcoolisées de l'État ; agit de manière désordonnée de manière à troubler la paix des autres clients ; s'il est incapable de surveiller correctement ses enfants à tout moment, s'il cherche à utiliser l'hôtel à des fins illégales ; cherche à introduire dans l'hôtel : une arme à feu détenue illégalement ; ou quelque chose, y compris un explosif ou une substance dangereuse ou toxique, qu'il est illégal de détenir et qui peut être dangereux pour d'autres personnes ; détruit, endommage, dégrade ou menace de nuire à la propriété de l'hôtel ou aux clients ; fait ou permet à des personnes de dépasser l'occupation maximale autorisée de la chambre, refuse de se conformer aux normes ou politiques raisonnables établies par l'hôtel Le 830 pour le fonctionnement et la gestion de notre hôtel.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DES NOTIFICATIONS

Les présentes politiques et règlement intérieur s'appliquent à toutes les réservations. Tout séjour implique l'acceptation de ces politiques et règlement intérieur de l'hôtel. Le non-respect des règles ci-dessus entraînera la résiliation immédiate du contrat et des pénalités financières seront appliquées. En cas de non-respect des politiques de l'hôtel et règlement intérieur de l'hôtel, le client sera invité à quitter l'hôtel sans pouvoir exiger un quelconque remboursement.

Pour plus d'informations sur l'Hôtel Le 830 ou sur l'un de nos services, consultez notre site Internet ou notre livret d'accueil auquel vous pouvez accéder en scannant le code QR affiché dans votre chambre ou sur le porte-carte de votre chambre.